



Déclaration de la FSU 78 au CDEN du lundi 26 septembre 2016

Monsieur le Président, Monsieur le Préfet, Monsieur le Directeur académique

Mesdames, messieurs

La FSU regrette que cette dernière rentrée confirme le décalage toujours plus grand entre les annonces gouvernementales et la réalité dans les écoles, collèges et lycées. Loin de la priorité à l'Éducation tant vantée, la rentrée s'annonce très difficile en raison d'un manque de moyens évidents et de réformes régressives, imposées contre l'avis de la majorité de la Profession.

A ces mauvais choix viennent s'ajouter les restrictions budgétaires des collectivités locales, départementales, régionales qui concourent à aggraver les difficultés croissantes que rencontrent les personnels, les élèves et leurs familles : augmentation de la carte imagine R, suppression du Pass contraception pour les 15/16 ans, rénovations et constructions insuffisantes...

Avec la gestion de l'État d'urgence dans les écoles, les directeurs, les directrices et les équipes sont mis en difficulté. Soumis aux injonctions désordonnées de certaines collectivités locales, les écoles subissent ainsi un climat anxiogène qui compromet une rentrée sereine et qui pèse sur les personnels, les familles et les élèves. Le cadrage du filtrage en école maternelle par exemple n'est pas satisfaisant puisque mené de façon aléatoire sur un même territoire ou incompatible avec les besoins des plus jeunes enfants.

De nombreuses questions demeurent sans réponse : qu'en est-il par exemple, de la tenue des bureaux de vote pour les élections des représentants des parents d'élèves qui se dérouleront les 7 et 8 octobre prochain ? Comment laisser les écoles ouvertes pendant les 4 heures réglementaires de scrutin ? Quelle est la fiabilité en gestion de crise de demander à utiliser des numéros de portable personnel dans un cadre professionnel ? Etc.

Les modifications des rythmes scolaires à l'ordre du jour de ce CDEN pointent, une fois de plus, les défauts de cette « réforme ». La complexité de sa mise en œuvre, les disparités territoriales des horaires et des services rendus. Et aucune évaluation sérieuse du service rendu aux élèves et à leur famille n'a été faite, que ce soit en termes d'amélioration des conditions de travail ou de résultats scolaires. Quant à la compensation des disparités territoriales, elle se heurte au contexte de baisse des moyens communaux. Pour autant le constat factuel, partagé par tous, est celui d'une désorganisation des écoles et du service d'enseignement.

Concernant le collège, c'est une réforme contre les personnels qui est entrée en vigueur à la rentrée, après 18 mois de contestation menée par la Profession avec le SNES-FSU : grèves, manifestations, opérations nombreuses..., autant d'occasions qui ont permis de révéler les conséquences délétères pour les élèves et les personnels de cette réforme. Le SNES-FSU mène actuellement une opération vérité depuis la rentrée et continue de mener la lutte pour obtenir l'abrogation de cette mauvaise réforme et porter son projet pour le collège.

Nos visites d'établissements et les remontées faites par les collègues présentent une tout autre réalité que celle du ministère qu'il nous faut commenter.

La réforme du collège imposée contre l'avis majoritaire de la profession se fait simultanément sur les quatre niveaux dans le plus grand des désordres. Il ne pouvait en être autrement. Dès le début, le flou le plus complet règne sur l'organisation pratique des nouveaux dispositifs (AP et EPI), sur les nouvelles modalités d'évaluation et sur les dispositions pédagogiques. D'un établissement à l'autre on y trouve des organisations très différentes mais qui souvent se révèlent être des usines à gaz. Des emplois du temps compliqués et alourdis pour les élèves et les professeurs qui présentent parfois des aberrations de différentes natures.

Des collègues bienveillants qui s'étaient engagés sur des projets d'EPI ou des organisations d'AP doivent parfois constater que leur projet n'a pu être mis en place, ou est mis en place sans l'un deux, ou dans des conditions qui ne répondent pas à leurs attentes. Des collègues découvrent qu'ils sont impliqués dans un EPI sans l'avoir demandé. Des dispositifs passés bien rodés qui souvent avaient pris place initialement dans le cadre de l'accompagnement éducatif et qui avaient pu être prorogés l'an passé, sont abandonnés au grand dam des collègues. Il s'agit par exemple, d'initiatives à la recherche documentaire ou d'aides à l'orientation qui sont abandonnées pour des raisons de financement ou de contraintes horaires.

Des parents commencent à réagir devant des séances d'accompagnement personnalisé en classe entière avec parfois à 30 élèves, mais aussi devant des organisations différenciées sur l'année des emplois du temps aboutissant à des trous importants et de longues journées. Avec des organisations aussi décousues des emplois du temps, les services de la vie scolaire des établissements déjà en difficultés face au recrutement des AED, vont être très sollicités.

IL faut de plus constater des tensions non négligeables sur des postes et BMP non pourvus particulièrement en espagnol et mathématiques, mais pas seulement. Pression également sur des collègues pour absorber des heures supplé-

mentaires. Se pose également le problème d'une rentrée sans manuels adéquats ou presque, dans un nombre non négligeable d'établissements.

Concernant les lycées, la hausse des effectifs par classe se poursuit et ne permet pas de bonnes conditions d'enseignement ; ce sont encore une fois les élèves les plus fragiles qui en pâtiront.

La mise en place rapide de nouvelles classes de Premières pour absorber la montée de tous les élèves de seconde suite à la fin des redoublements n'est pas sans poser problèmes. Particulièrement pour les Premières STMG qui reçoivent prioritairement les élèves qui étaient en difficulté en seconde. Les moyens nécessaires à l'ouverture de ces premières STMG ne semblent pas avoir toujours suivi.

Est-ce cela une rentrée réussie ? Qui peut sincèrement le soutenir ?

Quant à la DGF succinctement présentée dans le document transmis, plusieurs questions se posent :

Une nouvelle baisse de 6,7% de cette dernière peut-elle être entièrement justifiée par la poursuite du processus de mutualisation des dépenses énergétiques et des contrats ?

Cependant, et sauf erreur de notre part, la partie fluides et contrats de maintenance s'élève à 9,53M € soit une augmentation de 7,3% sans explications dans le document fourni.

La reconduction des ratios de base du calcul est justifiée par une absence d'inflation, or celle-ci est de 0,3% sur les 12 derniers mois, pourquoi ne pas en tenir compte ?

Nous nous opposons à la poursuite de ce que vous appelez « une simplification portant l'intégration directe dans la DGF de certaines aides qui émargeaient en dotations complémentaires ». Pour la FSU ces dotations concernant les ULIS, UPE2A..., doivent restées fléchées, pour que leur utilisation ne soit pas détournée.

Combien d'EPL se trouvent écrêtés cette année ? Que compte faire le conseil départemental des fonds ainsi récupérés ?

Nous aimerions également connaître la liste des établissements qui se voient affectés une dotation forfaitaire pour CSP défavorisés supérieur à 30%.

Et enfin, nous aimerions avoir un point précis sur l'état du programme prévisionnel d'investissement ?

Dans les lycées, on ne peut que déplorer le refus d'ouvrir de manière sincère le bilan de la réforme Châtel. Notre Ministre, tout en se félicitant de la baisse du taux d'encadrement consécutive à cette réforme, a, par un décret de novembre 2015 portant sur la fin du redoublement en 2nde, parachevé la déstabilisation des lycées. C'est la gestion des flux d'élèves qui fait office de principe central d'organisation au mépris de toute considération pédagogique : classes à 35 élèves ou plus, élèves affectés dans des séries sans tenir compte de leurs choix... Il y a là aussi urgence à imposer un projet ambitieux pour le lycée !

Près de 5 ans après l'annonce de la création de 60 000 postes dans l'Éducation Nationale, les remplacements pour cette année scolaire ne seront pas ou peu assurés, dans le second degré et dans le premier degré certainement. Le constat est fait que des arrêts sur des congés maternité, pourtant programmés, étaient sans enseignant remplaçant à la rentrée dans le second degré, les classes sont toujours, voire plus chargées, les équipes toujours incomplètes : pôle scolaire, social, médical... , les concours de recrutement affichent des postes non pourvus (par exemple pour la session 2016 : 340 postes non pourvus au CAPES de maths, 237 au CAPES de lettres modernes, 200 dans le premier degré) et, dans les établissements, à la rentrée, c'est encore et toujours le système D pour faire face au manque de personnel jusqu'à des annonces parues sur le Bon Coin et le recrutement de contractuels ne fait pas le plein.

Cette gestion est inacceptable et participe à la crise du recrutement dans l'Éducation nationale, alimentant une spirale délétère pour le système public d'éducation. Face à ce constat, une revalorisation urgente du métier et des missions de l'école s'avère indispensable.